N° 3631 — 10e Année — UN CENTIME — Vendredi 27 Mai 1898

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
*ROUBAIX-TOURCOING*
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
*Nord et départements limitrophes*
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

# L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

## APRÈS LA LUTTE

La lutte électorale terminée, il convient de jeter un regard sur ses péripéties et sur certains incidents qui l'ont marquée.

Et tout d'acord, nous répétons, après comme avant le scrutin, qu'aucun pacte ne fut conclu, au cours de cette période électorale, entre républicains progressistes et socialistes.

L'événement l'a suffisamment démontré. Et si nous insistons sur ce point, c'est moins pour nous défendre d'une alliance qui aurait été parfaitement légitime, en présence de la coalition des cléricaux et des républicains dits de gouvernement, que pour donner, une fois de plus, au public la mesure de la bonne foi des journaux *réactionnaires* et du crédit que méritent leurs affirmations les plus catégoriques et les plus formelles.

Le jour où nous croirons que l'intérêt du parti-républicain nous commande, dans une élection, de nous aller aux socialistes, nous n'hésiterons pas à le dire. La *Dépêche* nous a elle-même tracé la règle : « Le tout, a-t-elle dit, quand on forme une coalition, est de ne point la diriger contre ses troupes et ses alliés. *C'est la seule règle qui s'impose.* »

Mais, s'il n'y a pas eu de pacte entre progressistes et socialistes, l'alliance des *républicains de gouvernement* et *des cléricaux* s'est affichée au grand jour, non sans dissimuler, toutefois, les conditions auxquelles elle avait été conclue.

Serait-il indiscret de demander quelque éclaircissement sur ces conditions, qu'on semblait si désireux de cacher pendant la période électorale ?

Nous avons bien vu que la *Dépêche* et la *Croix* soutenaient M. Barrois, pendant que l'*Echo du Nord* faisait campagne pour M. Loyer, qu'il traitait si dédaigneusement en 1893, et pour M. Roger fils, jeune homme qui se réclamait uniquement des opinions de son père — lequel père l'*Echo* rangeait naguère parmi les réactionnaires de la « droite extrême ».

Mais, ce n'est pas tout.

Ce qui a caractérisé les candidats de la *Dépêche*, de la *Croix* et de l'*Echo*, ce qui leur a donné leur véritable signification, c'est leur refus obstiné de se prononcer pour le maintien des lois scolaire et militaire — ce les lois républicaines que M. Barthou lui-même, dans son dernier discours d'Oloron, appelait le « patrimoine inaliénable » de la République.

Et nous avons vu des hommes comme M. Barrois et comme M. Motte — nous négligeons les cléricaux avérés comme MM. Loyer, Rogez et Masurel — opposer le silence le plus obstiné et le plus significatif aux questions réitérées que nous leur avons posées à ce sujet.

Leurs amis et défenseurs, MM. Duhem et Brakers-d'Hugo, interrogés par nous, se sont également dérobés à toutes explications.

Quels engagements ont donc été pris envers les cléricaux ? On nous le dira peut être, aujourd'hui qu'on n'a plus les mêmes raisons de redouter la *Croix* et ses fidèles.

Attendons !

Le certain, c'est que, dans une mesure quelconque, sous une forme ou sous une autre, les républicains de gouvernement ont sacrifié le « patrimoine inaliénable de la République » à leurs ambitions.

Et il s'est trouvé des Chatelleyn et des Achille Rousseau, de Roubaix, pour venir dénoncer à Tourcoing une alliance socialiste qui n'existait pas, et pour répéter ce mensonge : que nous étions les prisonniers des collectivistes, alors que ce sont eux qui s'étaient livrés pieds et poings liés aux cléricaux.

Le *Journal de Roubaix* vous a qualifiés, Messieurs, d'anciens républicains : et il a raison. Car, vous ne pouvez plus vous considérer comme républicains, vous qui avez répudié nos conquêtes démocratiques, et qui vous êtes faits les instruments des basses rancunes des cléricaux.

Dans votre Union sociale et patriotique, où vous êtes associés aux Ruffelet, aux Cordonnier et à tous les fervents de Notre-Dame de l'Usine, vous avez oublié tous les principes républicains. Et si Gambetta revenait proclamer que le cléricalisme est l'ennemi, vous l'insulteriez, comme vous insultiez hier M. Dron. Si Jules Ferry venait proposer l'article 7 ou les décrets contre les congrégations religieuses, vous le conspueriez et le traiteriez de sectaire et de franc-maçon, — qu'il était d'ailleurs.

Qu'est-ce qui vous distingue aujourd'hui, de MM. Ruffelet et Cordonnier, par exemple ? Vous seriez bien embarrassés de nous le dire.

***

Et, cette alliance avec les socialistes, dont on nous accusait bruyamment, dans le but d'effrayer les républicains modérés — de même qu'on qualifiait M. Tribouldaux de radical-socialiste avant le premier tour de scrutin, et qu'on le proclamait « vieux républicain » avant le second — cette alliance, les cléricaux la sollicitaient sans vergogne dans la première circonscription d'Avesnes.

Le candidat de la *Dépêche*, M. le docteur M. Mercier, mendiait les voix de M. Roussel, négociait avec M. Cousin-Corbiez, le chef collectiviste de Fourmies, et nous avons vu le journal socialiste l'*Avenir de Fourmies* mener ouvertement campagne pour le candidat clérical.

M. Roussel lui-même et le *Réveil du Nord* furent obligés d'intervenir pour désavouer cette alliance cléricale-collectiviste, qui ne prenait même pas la peine de se dissimuler.

Et, aujourd'hui, que lisons-nous dans la lettre de remerciements de M Mercier *à ses électeurs* ?

Cette phrase très explicite : « Un certain nombre de socialistes, de ceux qui sont indépendants, et n'obéissent pas à un mot d'ordre venu de Paris ou d'ailleurs, m'ont aussi donné leurs voix. »

Le pacte est-il assez clair, cette fois? Niera-t-on que le clérical Mercier, qui n'avait d'ailleurs obtenu, au premier tour de scrutin, qu'un nombre très inférieur de suffrages, ne se soit maintenu au second tour que grâce à certains chefs collectivistes de la circonscription lui avaient promis leur concours ?

Et ce marché aurait peut-être réussi, si les déclarations de M. Roussel et du *Réveil du Nord* n'étaient venues en contrarier les effets.

Ce marché, la *Dépêche* l'a connu. Nous le lui avons signalé. Et elle ne s'est décidée à en dire un mot, d'ailleurs bien peu catégorique, que la veille du scrutin, alors que ses rétiences embarrassées ne pouvaient plus causer aucun préjudice à M. Mercier.

Et, aujourd'hui, elle publie la lettre de celui-ci sans risquer la moindre observation.

Tous ces faits, toutes ces constatations sont bien de nature, il nous semble, à édifier les républicains sur le compte des cléricaux. Lorsque les journaux réactionnaires dénonceront à l'avenir les alliances « radicales-socialistes » les républicains pourront se dire que si les cléricaux crient si fort, c'est uniquement par dépit de voir leur échapper les voix collectivistes, qu'ils s'étaient habitués à piper et à « chapurder » pour leurs propres candidats.

Georges ROBERT.

## LE PRIX DU BLÉ

La période de fièvre qui s'est manifestée depuis un mois dans le commerce du blé peut être désormais considérée comme calmée. On constate encore, dit M. Henry Sagnier dans la *République Française* quelques soubresauts dans les cours aux Etats-Unis; mais comme on sait partout que c'est une simple affaire entre spéculateurs et que les prix d'exportation n'en sont que médiocrement touchés, les marchés européens ne s'en inquiètent pas. C'est la baisse qui domine partout, en Angleterre comme en France, et dans l'Europe centrale.

Les menaces de famine, par lesquelles on a essayé de troubler l'opinion, se sont évanouies. Il ne serait pas surprenant qu'au courant du mois de juin de nouvelles tentatives se produisent de l'autre côté de l'Atlantique, mais elles auront le même sort que les précédentes. Elles seront d'ailleurs dominées par ce fait que l'on sera beaucoup plus proche de la période de pénurie relative, dans l'ensemble du commerce général, qui était *prévue pour la dernière période* de la campagne actuelle.

Les indications fournies par la Direction générale des Douanes et que la *République française* a reproduites, ont appris que, du 1er au 20 mai, il a été importé en France environ 3 millions de quintaux métriques de blé; il ne serait pas étonnant qu'à la fin du mois on arrivât *au total de 5 millions de quintaux*, et même qu'il fût dépassé. Ces quantités entreront rapidement dans la consommation; car, sur prix auquel ils ont payé les chargements, les détenteurs n'auraient aucun bénéfice à les conserver. D'un autre côté, les apports sur les marchés intérieurs sont devenus aussi plus considérables, car les cultivateurs qui ont encore du blé — et le nombre en diminue d'ailleurs rapidement — comprennent qu'il serait dangereux pour leur intérêt de le conserver plus longtemps.

En même temps, on nous écrit de Tunisie que la récolte de l'orge est commencée depuis le milieu de mai; c'est dire que celle du blé est imminente. Elle se montre abondante. L'avance de 60.000 quintaux de semences faites aux indigènes, à l'automne dernier, porte ses fruits. Les blés à hiver jusqu'en juillet sont vendus de 27 à 27 fr. 50 par 100 kilos avec une diminution de 2 à 3 francs pour les ventes ultérieures. Il n'est pas besoin d'être grand prophète pour prévoir qu'on se hâtera de livrer. La situation est exceptionnelle à ce point de vue.

Dans son rapport officiel du 10 mai, le bureau d'agriculture des Etats-Unis fixe de 5 à 7 0/0 l'accroissement de l'étendue ensemencée en blé d'hiver par rapport à celle de l'année précédente. Voilà encore un nouvel élément dont il faudra tenir compte pour apprécier la situation sous son véritable aspect. Les fermiers américains, qui n'ont pas épuisé leurs réserves, quoi qu'on ait dit, auront certainement vidé leurs greniers avant quelques semaines ; ce qui se passe actuellement sur leurs marchés, qui sont mieux fournis que jamais, en donne une preuve suffisante.

Nous n'avons jamais cessé de protester contre les appréciations pessimistes. Celles-ci ont été provoquées et entretenues par les passions les plus inavouables, par cet un crime que de semer la terreur dans les questions si délicates de l'alimentation publique. Les faits qui se déroulent aujourd'hui donnent de plus en plus raison à ces prévisions.

Henry Sagnier.

AU JOUR LE JOUR

## NOS GYMNASTES

### Le concours de St-Etienne

Chaque fois, que j'écris un article sur les gymnastes, il me semble que je fais mon propre mea culpa et verse un pleur sur les erreurs de ma jeunesse. Dans le petit lycée de province où nous gravitions nos quinze ans, nous exercions nos premières forces au noble jeu d'épée, mais pour nous comme pour la plupart des collégiens, les jeux gymniques étaient lettre morte.

Il fallut trois bons ans de caserne pour assouplir nos jambes à l'égal de nos poignets et mettre la bête au point. Actuellement, à voir nos neveux manier les poids comme de simples Hercules, nous comprenons l'importance du trapèze dans la vie d'un jeune homme et très sportivement encourageons volontiers nos sociétés de gymnastique.

***

Elles le méritent au plus haut point, celles du moins de notre arrondissement qui luttent chacune pour contenter les connoisseurs cyclistes et défendent vaillamment leur existence étroitement liée, ne l'oublions pas, à celle de la patrie. Nous les avons vues, il y a quelques jours encore, en cette superbe réunion du théâtre, affirmer des qualités de souplesse et d'endurance que l'on est bien aise de retrouver au régiment.

A cet égard, nos gymnastes lillois ne laissent rien à désirer : guidés par des maîtres habiles, conseillés par des amis dévoués, ils sont arrivés à ne connaître guère que par ouï-dire la défaite, et leurs médailles sonnent un gai carillon autour de leur drapeau. Il y a là à leur tête un homme que nous nommons familièrement le père Trapèze et que nous ne désignerons pas autrement, pour ne pas froisser sa modestie, qui a vu le culte du gymnase cheville au cœur et a plus fait pour sa cause que tous les claironneurs patentés des sports.

***

Donc pour peu que nos concitoyens les aident — c'est dans ce but que la fête du théâtre avait était organisée — de leurs souscriptions, nos gymnastes seront en mesure au concours fédéral de Saint-Etienne. Nous avons précédemment rappelé la longue et glorieuse série de ces fêtes fédérales qui, depuis 1873, époque de leur fondation, ont tour à tour couronné les pépinières successives de MM. Jules Simon, Dutilleul, sénateur-maire de Lille, Rambaud, Félix Faure en, émerveillé les amateurs des jeux gymniques.

On se souvient notamment du succès obtenu en 1879 par cette fête de Lille dont tout l'honneur revient à notre concitoyen Wachmar dont nous parlions tout à l'heure.

Ce vingt-quatrième concours qui succède à ceux de Roubaix et d'Alger de bonne mémoire, s'annonce fort heureusement par l'excellence des sociétés mises en présence et par l'importance des prix destinés aux vainqueurs, qui seront choisis parmi les certificats, comme à Nancy en 1892, comme à Melun en 1893.

Dans cette ville éminemment industrielle de Saint-Etienne, en ce cirque imposant des coteaux de la Richelandière et du mont Pilat, dans cette cité qui, exception faite du paysage, rappelle sur bien des points nos villes actives du Nord, nos gymnastes se trouveront de suite par la similitude des aspirations et des goûts, en pays de connaissance.

En visitant cette manufacture du Creuil qui produit journellement 1600 fusils Lebel, ces instruments de revanche, ils se rappelleront qu'ils ont mission de courage et d'énergie, ils se souviendront que les jeux gymniques ne sont point distraction d'enfants, mais exercices d'hommes vaillants et forts. Et en faisant, ils auront ainsi réalisé l'idéal poursuivi par les Sansboeuf, par tous les Alsaciens qui, chassés de leur pays ont conservé cette infinie tristesse des déchirements nostalgiques.

Laissez-nous espérer, gymnastes, que, vos vaillances aidant, nous tiendrons encore dans nos verres, suivant le verbe prophétique de Musset, le Rhin allemand tout entier.

***

En localisant plus modestement nos aspirations, disons que nos gymnastes lillois sont prêts et bien prêts que, suivant les desiderata *des poètes anciens, ils ont muscles solides et* esprits sains. Seul peut être le nerf de la guerre leur fait défaut : on ne fait point les 747 kilomètres qui les séparent de St-Etienne en vivant de l'air du temps et les repas d'amour et d'eau fraîche ne conviennent à personne, pas même au William Meister de Mignon, qui, ne risque, *soyez en sûrs*, le poulet de carton qu'après un bon dîner.

Dons corps solide il faut ventre plein : aidons-les.

Aidons-les parce qu'il importe au bon renom de notre ville que des gas solides figurent à ce concours.

Aidons-les parce qu'en une fête gymnique qui est comme la substantique moelle de nos revanches, il est nécessaire que des vainqueurs viennent une fois de plus inscrire sur le drapeau des fédérations le nom de notre ville qui, comme toujours, aura bien mérité de la Patrie.

G. D. JEANDOUZY.

## DÉCLARATIONS de M. Bourgeois

Le *Matin* publie l'article suivant :

« Au cours de la campagne électorale, presque toutes les forces de l'opposition se sont groupées autour de M. Léon Bourgeois. L'ancien président du ministère radical-socialiste a libéralement accordé son estampille à qui la sollicitait. Les candidats qu'il a soutenus de son patronage représentent les nuances les plus diverses, depuis le nationalisme ardent de MM. Millevoye et Julien Dumas jusqu'au socialisme le plus voisin de l'internationalisme.

L'action exercée par le député de Châlons-sur-Marne s'explique par sa personne même. C'est un charmeur. Il a belle prestance, visage avenant, une voix d'or. Il n'est pas de ces politiciens grincheux qui irritent les adversaires et glacent les amis. Il possède le don de l'attraction sympathique.

Ecoutez-le : Sa bienveillance générale efface les dissidences, désarme les inimitiés. Ce ne sont que questions secondaires, malentendus fâcheux qu'une bonne volonté réciproque, un élan de cœur vers la philanthropie va dissiper. Il ne menace personne ; il veut le bonheur universel. Il y a place pour tout le monde et dans ses bonnes grâces et dans ses programmes. Il est si facile d'entendre avec lui ! il est si peu exigeant !

A l'habileté du haut fonctionnaire expérimenté M. Léon Bourgeois unit la largeur de vues d'un *métaphysicien* et la *facile aisance d'un sophiste*. Comme un disciple de Hegel, il réconcilie toutes les contradictions par la solution des antinomies. Comme un homme d'Etat, il cherche surtout à se concilier les hommes.

*Ne lui demandez pas la précision, qui effarouche et qui rebute.* Il excelle dans le vague des formules. Il était né « concentrateur ». En dépit de l'attitude *la plus hostile des événements* l'on contraint, il se trouve sans doute un peu dépaysé dans l'austère politique de l'homogénéité.

### Interview

Chef d'un parti nombreux et demeuré puissant dans la nouvelle Chambre, M. Léon Bourgeois avait droit aux prémices de l'interview.

« — Ce que je pense des élections générales ? nous dit-il. Voulez-vous donc que je vous récite le discours que je prépare pour la réunion des Chambres ? J'en ai arrêté les grandes lignes en mon esprit. Permettez-moi d'en réserver le détail à mes collègues.

» Je ne sais si j'aurai devant moi le cabinet actuel ou un autre. Mais, dès que la Chambre sera constituée, je prendrai la parole, j'expliquerai devant le gouvernement, quel qu'il soit, la politique de mes amis, celle de nos électeurs.

» Je suis enchanté du résultat des élections. Il me donne pleine satisfaction et au point de vue personnel et au point de vue général. Tous les membres du ministère que j'ai eu l'honneur de présider ont été réélus au premier tour de scrutin. Tous ceux qui, sans arrière-pensée, ont franchement soutenu notre politique l'ont emporté sans peine, sauf un, M. René Goblet, victime de circonstances particulières, et dont l'échec nous est sensible, mais n'est pas irréparable.

» Au contraire, le cabinet Méline a perdu deux de ses membres, et non des moindres. Il a été frappé par l'exclusion d'amis très fidèles et très dévoués, de partisans très autorisés et très éloquents de sa politique.

» Le grand fait, le fait indéniable, c'est que le pays, en ses ensemble, s'est détourné des voies où l'on essayait de l'attirer. Il a refusé sa sanction au programme gouvernemental, qui sacrifiait l'intégrité des principes républicains au maintien de ralliements plus ou moins sincères. Il n'a pas voulu que la République perdît sa raison d'être, le caractère qui la différencie des autres régimes et qu'elle devînt une forme vide.

» Le suffrage universel, effrayé de ce mouvement oblique vers la droite, a dit : « Halte-là ! » Il a incliné vers la gauche.

» J'avais bien prévu cela. La politique de M. Méline a pu se soutenir pendant deux ans devant le Parlement. Un doigle habile, d'incessantes et actives tractions de coulisses peuvent prolonger l'existence et perpétuer le cohésion de majorités factices, surtout à la fin des législatures, lorsque les députés sont déjà éloignés de leur origine, séparés des électeurs et que le sens du suffrage universel a commencé à s'atténuer en eux. C'est alors le triomphe de la combinaison.

» Moi, j'étais renseigné. Je restais en communication avec les pays républicain. Je savais bien que ces arrangements subtils et savants ne tiendraient pas devant la masse descitoyens. Le suffrage universel exige la vérité, la simplicité. Il ne comprend rien aux équivoques. Attaché aux principes sur lesquels la République démocratique a été fondée, il en désire le développement et le progrès. Il réalise ainsi le rôle des conducteurs de machine en arrière :

» Mais vous aller croire que je vous débite mon premier discours... Ce sera bien assez pour vous de l'entendre une fois et pour vos lecteurs de le connaître quand je l'aurai prononcé. *Non bis in idem.*

» Dites seulement que je suis enchanté des élections et ne me faites pas dire autre chose ».

## Nos Dépêches

*Par Fil Téléphonique spécial*

## Elections législatives

### STATISTIQUE GÉNÉRALE

Il est intéressant de comparer les suffrages exprimés aux élections générales de cette année avec ceux des élections de 1893.

Voici un tableau comparatif établi d'une façon très complète et avec la plus stricte impartialité ;

| | 1898 | 1893 |
|---|---|---|
| Républicains | 3.005.000 | 3.187.000 |
| Radicaux, Radicaux-socialistes | 2.060.000 | 1.645.000 |
| Socialistes | 858.000 | 598.000 |
| Ralliés | 768.000 | 458.000 |
| Réactionnaires | 735.000 | 1.478.000 |
| | 7.425.000 | 7.036.000 |

En 1898, il y a en 429.000 votants de plus qu'en 1893.

On constate donc qu'en 1898 :

| | | |
|---|---|---|
| Les républicains perdent | 182.000 | voix |
| Les radicaux et radicaux-socialistes gagnent | 454.000 | — |
| Les socialistes gagnent | 260.000 | — |
| Les ralliés gagnent | 453.000 | — |
| Les réactionnaires perdent | 443.000 | — |

**Les ministériels ont donc perdu 182,000 voix, tandis que nous en gagnons 454,000.**

C. Q. F. D.

## Conseil des Ministres

Paris, 25 mai. — Voici le compte-rendu officieux du Conseil des ministres :

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Félix Faure.

**La situation politique**

Le ministre de l'intérieur a rendu compte des résultats du scrutin de ballottage.

Le Conseil a délibéré sur la situation politique.

**Nomination judiciaire**

Le ministre de la justice a soumis à la signature de M. le président de la République un décret appelant aux fonctions de procureur de la République à Paris, M. Feuilloley, conseiller à la cour d'appel, en remplacement de M. Atthalin, nommé conseiller à la cour de cassation.

**Banque de France**

Le ministre des finances a fait signer un décret nommant premier sous-gouverneur de la Banque de France M. Liron d'Airolles en remplacement de M. Renouard, démissionnaire ; second sous-gouverneur, M. Morel, sénateur.

## L'attitude du Cabinet

Paris, 25 mai. — C'est décidé. Le cabinet ne s'en va pas — pour le moment du moins. Il se présentera devant le Parlement et affrontera l'assaut que les républicains lui livreront dès la rentrée. L'issue de ce débat étant fort dangereuse et le ministère devant être amené à se retirer devant un vote formel de la Chambre, M. André Lebon ne sera pas remplacé d'ici là. D'ailleurs, dans les circonstances actuelles, il serait à peu près impossible de lui trouver un successeur, aucun homme politique sérieux ne se souciant d'entrer dans un cabinet dont les jours sont comptés et d'aller au-devant d'une mésaventure du genre de celle qui arriva naguère à M. Dupuy-Dutemps, qui voulut garder des sceaux dans le cabinet Floquet moins de deux semaines avant la chute de celui-ci.

Comme nous l'avons dit, M. Méline s'était formellement prononcé pour la retraite au cours des négociations officieuses qui ont eu lieu depuis deux jours et c'est seulement au Conseil de ce matin qu'il a fini par se rallier à l'opinion de la majorité de ses collègues.

Les ministres vont arrêter maintenant les termes de la déclaration qu'ils feront aux Chambres. Cette déclaration sera sans doute spontanée et c'est après sa lecture que s'engagerait l'interpellation sur la politique générale au cours de laquelle les différents partis pourront se compter pour la première fois.

Ajoutons que, selon toute vraisemblance, le sous-secrétaire des Postes et Télégraphes serait supprimé et remplacé par une direction générale dont M. Depeuch deviendrait titulaire. M. Delpeuch malgré l'échec qu'il a subi devant le suffrage universel, resterait donc à la tête de l'administration qu'il dirigeait sous la responsabilité du ministre du commerce et ne serait, en réalité, que changer de titre. Quand à M. André Lebon, le ministère lui confierait à bref délai le gouvernement d'une de nos plus importantes colonies.

## Le portefeuille des Colonies

Paris, 25 mai. — On lit dans le *Courrier du Soir* :

On cite M. Riotteau, député d'Avranches, comme devant succéder à M. Guadeloupe, auquel il a été proposé le portefeuille des Colonies.

## La convocation de la Chambre

L'*Officiel* publie l'ordre du jour de la première séance que la nouvelle Chambre tiendra le mercredi 1er juin. Le voici :

1° Installation des bureaux et des secrétaires; 2° Scrutin pour la nomination du président provisoire; 3° Scrutin pour la nomination de deux vices-présidents provisoires; 4° Installation du président provisoire ; 5° Tirage au sort des bureaux ; 6° Fixation de l'ordre du jour.

Le président d'âge qui présidera la première séance jusqu'à l'élection du président provisoire est, on le sait, le doyen d'âge de l'assemblée. Ce doyen d'âge devra être pris parmi les anciens députés réélus. Les 210 nouveaux élus, en effet, qui ont amené les élections générales ne comprennent aucun membre plus âgé que les doyens des sortants réélus. On remarque même que sur les 210 nouveaux élus il y a une forte proportion de jeunes gens : un certain nombre ont de 25 à 30 ans et pour un grand nombre l'âge varie entre 30 et 40 ans.

Le doyen d'âge sera comme au début de la session en janvier dernier, M. Charles Boysset, député radical de Saône-et-Loire, né en 1817 et âgé par conséquent de 81 ans.

Viennent ensuite :

Le baron Gérard, député rallié du Calvados, né le 22 mai 1818.

M. Turigny, député radical socialiste de la Nièvre, né le 17 janvier 1822.

Mr Rauline, député réactionnaire de la Manche, né le 1er juin 1822.

M. Chauliet, député socialiste du Var, né le 13 juin 1822.

M. Conrad de Witt, député rallié du Calvados né le 13 novembre 1824.

Au cas où M. Boysset se récuserait, on ferait appel aux membres les plus âgés qui le suivent, par ordre d'ancienneté. Jusqu'ici, en effet, M. Boysset n'a pas fait connaître s'il accepterait la mission que lui impose le privilège de l'âge.

Les six secrétaires qui doivent assister le président d'âge et qui resteront en fonctions aux côtés du président provisoire jusqu'à l'élection du bureau définitif, doivent être les six membres les plus jeunes de la Chambre.

Jusqu'ici, rien ne fait de constatations nouvelles qui pourraient survenir, ce sont les nouveaux élus qui fournissent tous ces secrétaires d'âge.

Le plus jeune membre est D. Zevaès, député socialiste de l'Isère, qui n'avait pas vingt-cinq ans le jour de l'élection et qui n'a atteint cet âge légal que deux jours après le scrutin de ballottage. M. Zevaès est inéligible ; mais c'est la Chambre seule qui a qualité pour l'invalider; il sera en conséquence convoqué par le président provisoire de la première séance et devra siéger comme secrétaire d'âge, à moins qu'il ne se récuse, comme il en a le droit.

Après lui viennent parmi les plus jeunes députés :

M. Philippe, député républicain des Côtes-du-Nord.

M. Robert Surcouf, député républicain d'Ille-et-Vilaine.

M. Boni de Castellane, député rallié des Basses-Alpes.

M. d'Aulan, député réactionnaire de la Drôme.

M. Ferrette, député antisémite de la Meuse.

M. Brun, député radical du Cantal.

Le président provisoire et les six secrétaires d'âge resteront au bureau jusqu'à ce que la Chambre soit constituée, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on aura validé les pouvoirs de la majorité plus ou des députés. Ce travail exigera au plus deux ou trois jours car il y a plus de 400 élections qui ne seront pas contestées et dont la vérification se réduira par suite à une simple formalité. La constatation des conditions d'âge et de nationalité requises pour être éligible est faite par les bureaux qui en rendent compte à la Chambre par l'organe de leurs rapporteurs respectifs.

Une fois constituée, la Chambre élira un bureau définitif, et selon toutes probabilités, on interrompra les vérifications de pouvoirs, pour aborder les délibérations parlementaires proprement dites et les discussions concernant la situation ministérielle. C'est, selon toutes probabilités, vers le 8 ou 9 juin que ce débat pourra commencer.

## Élection contestée

Paris, 25. — Dès maintenant l'élection de M. Barbisson, à Narbonne, paraît sérieusement contestée. La questure de la Chambre serait déjà saisie d'un grand nombre de faits probants semblant de nature à motiver l'invalidation.

M. Bujardin-Beaumetz, qui est nant d'un dossier édifiant, insistera longuement quand sera discutée la question de la validation.

## Un député menacé

Paris, 25 mai. — M. Forest, qui était candidat à Parthenay n'a pu rentrer à Paris qu'hier mercredi. Il a, paraît-il, était l'objet de menaces et obligé de se réfugier dans une maison amie pour se soustraire aux mauvais traitements des partisans de M. Lebon.

## Les antisémites d'Alger

Alger, 25 mai. — Lorsque, au lendemain de leur élection, MM. Drumont et Marchal firent une démarche auprès du gouverneur de l'Algérie, lui demandant d'intervenir pour la mise en liberté de M. Max Régis et des prisonniers condamnés à la suite des troubles d'Alger, le gouverneur leur fit observer que le seul moyen était de formuler les demandes individuelles de recours en grâce, et qu'il en subordonnerait l'examen au retour du calme dans la cité.

Ces demandes ne furent pas adressées et le gouverneur n'eut donc pas à les examiner.

Mardi, M. Marinaud, député de Constantine, d'accord avec ses collègues, a fait une nouvelle démarche auprès du gouverneur.

Celui-ci lui a fait la même réponse qu'à MM. Drumont et Marchal. Il a ajouté que le calme semblant maintenant renaître, il était prêt à examiner avec bienveillance les recours individuels qui lui seraient adressés. D'ailleurs, pour faire instruire rapidement ces demandes sur place par les pouvoirs compétents, de qui dépendent ces cas exceptionnels, le gouverneur s'engage M. Marinaud à lui remettre les pouvoirs nécessaires directement au Président de la République.

A la suite de cette démarche, MM. Drumont, Marchal, Morinaud et Faure, députés, Gérente et Treille, sénateurs, ont commencé à faire établir des demandes individuelles de grâces qu'ils ont signées.

La formule unique du motif de recours est : « Non répris de justice ». Il n'est fait exception que pour le recours en grâce de Max Régis, qui est le suivant : « Jeune publiciste de vingt-quatre ans, a été condamné à la peine d'emprisonnement des diffamation, antérieurement à l'affaire Montesan ; a déjà subi de longs jours de prévention ».

Les premiers recours seront remis ce soir au gouverneur.

## Les grèves de Brest

Brest, 25 mai. — Les syndicats de Morlaix, de Quimper, de Landerneau, de Châteaulin, de l'Hôpital, de Cambrout, etc., annoncent qu'ils viendront en aide aux grévistes par tous les moyens dont ils disposent.

Sur la proposition de M. Chiron, chef des socialistes brestois, la Fédération des syndicats du Finistère a décidé qu'une réunion publique privée, au bénéfice des grévistes, serait organisée avec le concours de M. Isnard, le nouveau député radical socialiste de Brest.

Quelques ouvriers ont repris le travail chez MM. Ernault et Aubineau.

## Les orages dans le Gard

Beaucaire, 25 mai. — Les orages et les pluies tombées dans la région et les fortes crues de l'Ardèche ont amené un débordement du Rhône à Beaucaire et à Roquemaure. Le fleuve est à cinq mètres environ de l'étiage.

A Pont-Saint-Esprit les quais sont couverts d'eau et les îles commencent à être envahies.

Le temps reste toujours à la pluie.

## Une lettre de Dreyfus

Le *Siècle* publie ce matin le texte de la dernière lettre que Mme Dreyfus vient de recevoir de son mari :

20 mars.

Mes souffrances sont trop grandes, la tension cérébrale et nerveuse trop forte et alors le cœur déborde. Je viens de faire appel à la haute justice de M. le président de la République pour demander la revision de mon procès. Je l'embrasse comme je l'aime, ainsi que nos chers et adorés enfants.

## A Madagascar

Paris, 25 mai. — Le général Gallieni, résident général de Madagascar, qui avait eu tout d'abord l'intention de venir en congé en France avant l'été, restera à Madagascar jusqu'au mois d'octobre.

Il vient de partir pour une expédition de quatre mois sur la côte ouest pour soumettre les peuplades sakalaves dont les excitations des Anglais et des Anglo-Indiens entretiennent la rébellion.

Le général Gallieni tient, en effet, avant de rentrer en France en congé, à pousser la pacification la plus avant possible. Avec le mois d'octobre commencera la saison des pluies, qui est toujours plus calme.

## Horrible accident

Paris, 25 mai. — M. Jules Chéron, âgé de 44 ans, propriétaire à Gennevilliers, a été, ce matin, victime d'un épouvantable accident.

M. Chéron, qui demeurait rue Picard, avait commis l'imprudence de monter sur une échelle dont l'extrémité n'appuyait sur la barre d'appui d'une fenêtre de sa maison. — Cette barre se rompit et le malheureux vint tomber, la tête la première, sur une des lances de la grille qui entoure la maison.

Le fer de la lance pénétra dans le cerveau et mort fut instantanée.

On a eu beaucoup de peine à décrocher le corps de M. Chéron, dont le sang et la matière cérébrale avaient jailli de tous côtés.

## Douze personnes empoisonnées

Constantine, 25 mai. — Mardi soir, M. le médecin inspecteur général des services de santé, M. Bourg-Dechrouse, convoqué aux soins médecins-majors et pharmaciens, a un grand dîner chez M. Lamarque, hôtelier.

Rentrés chez eux et après quelques heures, les convives furent pris de violentes coliques